COMMUNE DE SOTTEVAST
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 30 novembre 2023

Date de convocation : 22 novembre 2023
Date d'affichage : 22 novembre 2023
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13 dont 1 *Pouvoir-(s)*

L'an **deux mille vingt-trois** le 30 novembre à 20 h, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S :
M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,
M. Marc LALANDE, Mme Françoise BAILEY, M. Mickaël LELONG, M. Richard CORNILLE, Mme Christiane LAISNEY, Mme Sophie LETERRIER, M. Jean-Paul LEFORESTIER, M. Thierry LE FORESTIER, Mme Aurélie LEPETIT, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, Mme Catherine DUCHEMIN
Absent excusé : M. Emmanuel SANSON, M. Jean-Marie BOSQUET a donné pouvoir à Mme Françoise BAILEY
Absent : M. Mathieu BOUGIS

Formant la majorité des membres en exercice
Sophie LETERRIER a été désignée secrétaire de séance

DCM 56 : Choix des entreprises pour la construction du restaurant scolaire

Lundi 27 novembre 2023 la commission des marchés s'est réunie pour la présentation de l'analyse des offres par Monsieur David Toquet économiste et Monsieur Denis Métivier architecte. Les entreprises retenues sont les suivantes :

Le conseil municipal a validé le choix des entreprises (voir tableau ci-dessous)
12 POUR 1 ABSTENTION Thierry Le Forestier

Lot N°1	**TERRASSEMENT - VRD**	**CAUVIN TP**	**€ 214 171,50**
Lot N°2	**GROS OEUVRE**	**LEDUC SAS**	**€ 664 931,34**
Lot N°3	**ETANCHEITE**	**C2L**	**€ 71 874,76**
Lot N°4	**ITE - BARDAGE**	**MARIE ET CIE**	**€ 133 072,31**
Lot N°5	**MENUISERIES EXTERIEURES**	**MENUISERIE CORNIC**	**€ 131 973,66**
Lot N°6	**PLATRERIE**	**MENUISERIE CORNIC**	**€ 54 414,55**
Lot N°7	**MENUISERIES INT. - BRISE VUE**	**AMC FOLLIOT**	**€ 33 848,49**
Lot N°8	**CARRELAGE - FAIENCE**	**SAS CRC**	**€ 68 527,74**
Lot N°9	**PEINTURE - SOLS SOUPLES**	**SAS VIGER ET CIE**	**€ 35 551,23**
Lot N°10	**CUISINE**	**CF CUISINE**	**€ 143 451,05**
Lot N°11	**ELECTRICITE**	**BLIN LEMONNIER**	**€ 102 822,49**
Lot N°12	**CH-VMC-PL-SA-SOL**	**TABARIN ET ENTZMANN**	**€ 240854,83**
Lot N°13	**ASCENSEURS - ELEVATEURS**	**OTIS**	**€ 35 380,00**
Total HT			**€ 1 930 873,95**
TVA	**20,0%**		**€ 386 174,79**
Total TTC			**€ 2 317 048,74**

DCM-57Attribution des subventions pour l'année 2024

ASSOCIATIONS DE SOTTEVAST	
Sottevast Badminton	350
Bien vivre notre temps libre	300
ACPG CATM Sottevast	400
Modern'danse Sottevast	600
Etoile Sottevastaise	1000
Association FCB2S foot	1000
Les Starlettes Sottevastaises	2000
Récré Sottevastaise APE	500
Atelier des idées du manoir Ste Suzanne	500
Les citrouillards	500
Tennis de table	300
Vibrations	500
Foot vétérans	350
Amicale des chasseurs "le haut de Sottevast"	300
Cant'Roches	350
Adanse Sottevast DEMANDE EXCEPTIONNELLE	500
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Banque alimentaire de la Manche	200
APF France Handicap Cherbourg	100
AFM TELETHON	500
ANEHP MONTEBOURG (association Normande d'entraide aux handicapés physiques	100

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés **valide** le montant des subventions attribuées.

DCM 58 : Revalorisation de la dotation scolaire

La commune a décidé de revoir les montants de la dotation financière annuelle pour les écoles de la façon suivante :

DOTATION FINANCIERE ANNUELLE AUX ECOLES
Applicable pour la rentrée 2023/2024

	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
Fournitures	**50 € / enfant**	**50 € / enfant**
Noël	**10 € / enfant**	**10 € / enfant**
Matériel, animations et sorties en lien avec projets pédagogiques –y compris matériel pour salle de sports (sauf piscine)	**15 € / enfant**	**20 € / enfant**
Participation à la sortie scolaire de fin d'année	**15 € / enfant**	**15 € / enfant**
Matériel de l'enseignant	**150 € / classe**	**150 € / classe**
Jeux de cour de récréation (réajustement possible en fonction du nombre de classe)	**1200 € / école**	**500 € / école**
Coopérative	**250 € / classe**	**250 € / classe**

L'effectif des enfants à prendre en considération est celui connu à la rentrée de septembre, soit :

Ecole maternelle : 61 enfants répartis en 3 classes
Ecole primaire : 91 enfants répartis en 4 classes

Le poste « fournitures » sera payé directement aux fournisseurs par la commune.

Tous les autres postes feront l'objet d'un versement global, calculé chaque année selon l'effectif, puis crédité sur le compte de chacune des coopératives scolaires. Chacune des directrices sera chargée d'en effectuer l'affectation et la répartition interne.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés accepte les

DCM 59 : Nouveau règlement pour la location de la salle de l'élan rural

Après concertation avec le personnel qui gère les réservations et l'entretien de la salle de l'élan rural, il a été décidé d'apporter des modifications sur le règlement.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide les modifications.
Voir le règlement complet en pièce jointe

DCM 60 : Effacement de réseau rue des Demoiselles DEVIS SDEM

Afin de pouvoir accéder à la mise en place prochaine de la fibre, la commune doit effectuer des travaux de mise en souterrain du réseau de distribution électrique, téléphonique et éclairage public rue des Demoiselles.

Le montant des travaux s'élève à 175 500 €
Le SDEM 50 finance le projet à hauteur de 96 990 €
Le reste à charge pour la commune sera donc de 78 510 €

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide ces travaux afin de ne pas retarder l'installation de la fibre.

DCM 61 : Convention vente d'herbe

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur Dominique JOURDAN loue en vente d'herbe la parcelle B 116 d'une superficie de 3 660m² depuis le 01 janvier 2023.

Monsieur JOURDAN souhaite renouveler ladite vente d'herbe car la convention a été établie pour un an.
Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés accepte le renouvellement de ladite convention.
Voir convention jointe

Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance

- Commandes de prestations, travaux, matériel :
  - Devis AREHA attestation PC étude thermique
  - Devis AREHA audit énergétique maison des associations

Avancements des dossiers, projets et informations diverses

- **Social**
  - Ainés : point sur les retours, 93 repas, 44 colis, 40 bon d'achats, 2 colis pour les EHPAD. Les jeunes du CMJ vont accompagner les personnes qui distribuent les colis.
  - Lister les personnes qui ont besoin d'aide au transport pour se rendre au repas le 10 décembre 2023.
  - Identifier sur toute la commune les personnes vulnérables pour mise à jour de la liste
- **Communication**
  - Les problèmes rencontrés récemment sur le site internet de la commune ont été résolus.
- **Travaux**
  - Les employés communaux préparent et installent les illuminations pour les fêtes de fin d'année
  - L'éclairage public et les illuminations resteront allumés une heure de plus tous les soirs pendant la période des fêtes.
- **Scolaire et périscolaire**

  Retours sur conseils d'école.

  Maternelle (le 09/11)/

- Bilan de rentrée :

  Un effectif de 61 élèves, en nette hausse.

  Prévision pour la rentrée 2024 : 67 élèves
- Rappel des différents projets pédagogiques dont les ateliers cuisine, le théâtre avec le Trident, le parcours cirque prévu en fin d'année et les autres projets reconduits chaque année (semaine du goût, poney...)
- Rappel que l'école est engagée dans la démarche développement durable avec collectes de recyclables, compostage et un souhait de verdir la cour et ses environs.

  Elémentaire (14/11)

  Effectif de 92 élèves répartis en 4 classes
- Annonce des projets d'activités pour cette année dont :
  - pour toutes les classes : projet cirque sur une semaine à la fin de l'année
  - pour tous les élèves de CE1, dans le cadre du partenariat avec le Trident, une résidence d'artiste autour de danse et expression corporelle en février.
  - Sensibilisation au handicap : intervention de l'Association des Sourds du Nord Cotentin (quelques mots signés)

- Classe de Madame Josse : accompagné par le CPIE, projet autour des « petites bêtes » du sol. Projet d'écriture

Et autres projets habituels reconduits (piscine, photographe…)
Centre de loisirs :
On note une fréquentation plus importante que l'année passée le mercredi avec une moyenne de 40 enfants.

◈ **Sports et animations - associations**

- Ce sont les enfants du centre aéré qui vont décorer les sapins
- Le téléthon sur la commune de Sottevast :
  - 247.50 € en dépôt de chèques
  - Buvette mairie, crêpes, badminton : 1 530 € en espèces
  - Bénéfice = 1 777.50 €
- Le 8/12 marché de Noël de l'APE
- Le 16/12 spectacle de Monsieur Ribouldingue avant l'arrivée du Père Noël
- Le 17/12 marché de Noël

Infos diverses

- Dates des prochaines réunions de conseil

  - Mercredi 17 janvier
  - Jeudi 22 février
  - Mercredi 27 mars (18h30)
  - Jeudi 25 avril
  - Mercredi 29 mai
  - Jeudi 27 juin

- Il a été constaté un manque de communication pour les spectacles du Trident
- Monsieur le maire fait une brève présentation suite au rendez-vous avec les HLM du Cotentin

Jean-Pierre TOLLEMER

Sophie LETERRIER

MAIRIE DE SOTTEVAST 50 (MANCHE)